

Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse Charte 2021

Informations générales :

Opérateur	Free	Arrdt	16 ^{ème}
Nom de site	55_RAYMOND-POINCARÉ_75016	Numéro	75116_143_02
Adresse du site	55-57, avenue Raymond Poincaré	Hauteur	R+7 (25,85m)
Bailleur de l'immeuble	Privé	Destination	Hôtel
Type d'installation	Site neuf 3G/4G/5G (700/900/1800/2100/2600/3500 MHz)		
Complément d'info	4 antennes sur 2 azimuts Partage de la fréquence 700MHz 4G/5G (faisceau fixe)		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Oui (DP)

Calendrier de suivi du dossier

Date d'enregistrement à l'Agence d'Ecologie Urbaine (J)	08/11/2021
Date d'envoi de la fiche de synthèse à la Mairie d'arrondissement	10/11/2021
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+1 mois)	08/12/2021

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	Conformément à ses obligations réglementaires, et pour contribuer à l'aménagement numérique des territoires auquel il est attaché et répondre aux attentes de ses abonnés, l'opérateur s'est engagé dans un programme soutenu de déploiement du très haut débit mobile (5G).		
Détail du projet	Ce projet concerne l'installation de 4 antennes, 2 antennes 3G/4G/5G (fréquences 700/900/1800/2100/2600 MHz) et 2 antennes 5G (fréquence 3500 MHz) orientées vers les azimuts 80 et 270°.		
Distance des ouvrants	Skydome à 10m	Vis-à-vis (25m)	Néant
Estimation	3G/4G/5G : 80° <5V/m ; 270° <3V/m 5G : 80° <4V/m ; 270° <4V/m		
Hauteur des antennes (HMA)	27.95m pour les antennes à faisceau fixe 28.45m pour les antennes à faisceau orientable		

Incidence visuelle

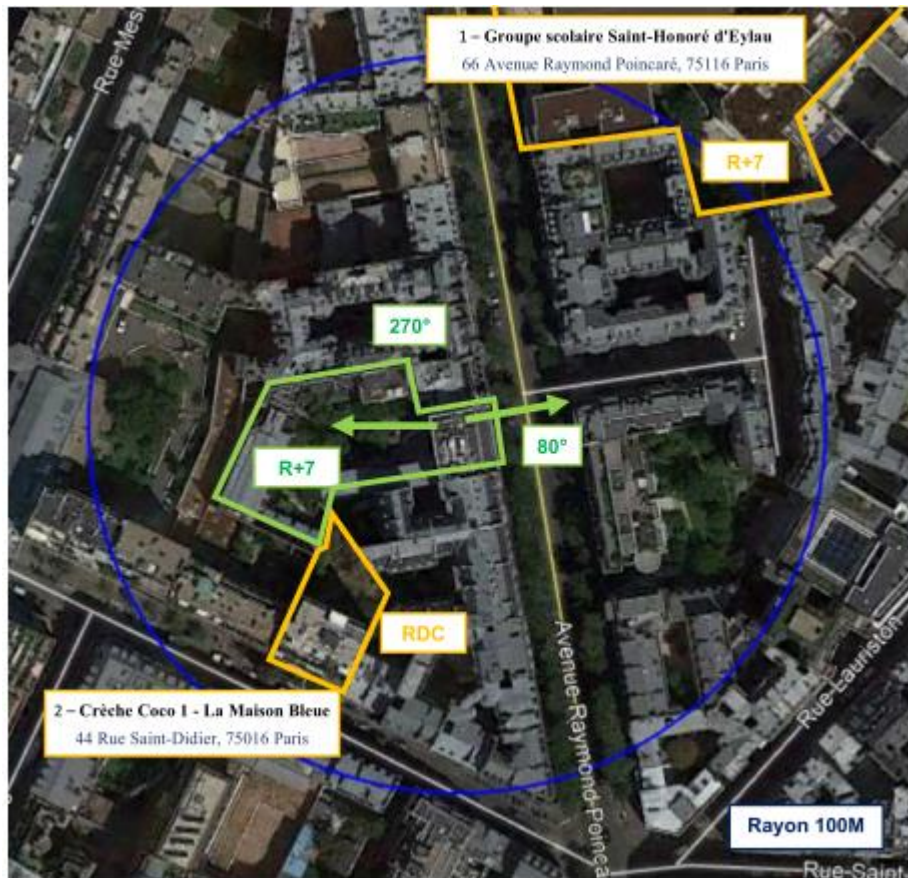
Description des antennes et intégration paysagère	Seule la toiture est modifiée, 4 antennes seront installées. Les antennes sont en résine polyester de teinte blanc gris type RAL 9002.
Zone technique	Les modules techniques, de taille réduite et de couleur gris seront placés en toiture, invisibles depuis la rue. Les antennes seront installées en retrait de la façade, afin de minimiser l'impact depuis la rue.

Date :

Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :

Avis Mairie d'arrondissement :		
Conformité de l'AEU en l'absence d'avis		Favorable ☐
		Défavorable ☐
		Ne se prononce pas ☐

Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes



Adresses des établissements particuliers dont l'emprise est située à moins de 100 m et estimation du champ maximum reçu des antennes à faisceaux fixes dans chacun d'entre eux

Nom et Type	Adresse	Hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui / Non)	Distance / antenne la plus proche	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m
Groupe scolaire Saint-Honoré d'Eylau	66 Avenue Raymond Poincaré, 75116 Paris	R+7	NON	85M	<1V/m, soit 0,5 %
Crèche Coco 1 – La Maison Bleue	44 Rue Saint-Didier, 75016 Paris	RDC	NON	60M	<1V/m, soit 1,3 %

*lobe limité à 3 dB/ puissance maximale

Remarque : La valeur indiquée en pourcentage est surévaluée par rapport au pourcentage réel de la valeur limite réglementaire applicable car le calcul de pourcentage est réalisé de manière simplifiée en divisant la valeur totale de champ par la valeur limite réglementaire applicable à la fréquence la plus basse parmi les fréquences déployées. Ainsi la valeur totale de champ a été divisée 36 V/m

Adresses des établissements particuliers dont l'emprise est située à moins de 100 m et estimation du champ maximum reçu des antennes à faisceaux orientables dans chacun d'entre eux

*lobe limité à 3 dB/ puissance maximale

Nom et Type	Adresse	Hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui / Non)	Distance / antenne la plus proche	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m
Groupe scolaire Saint-Honoré d'Eylau	66 Avenue Raymond Poincaré, 75116 Paris	R+7	NON	85M	<1V/m, soit 0,3 %
Crèche Coco 1 – La Maison Bleue	44 Rue Saint-Didier, 75016 Paris	RDC	NON	60M	<1V/m, soit 0,3 %

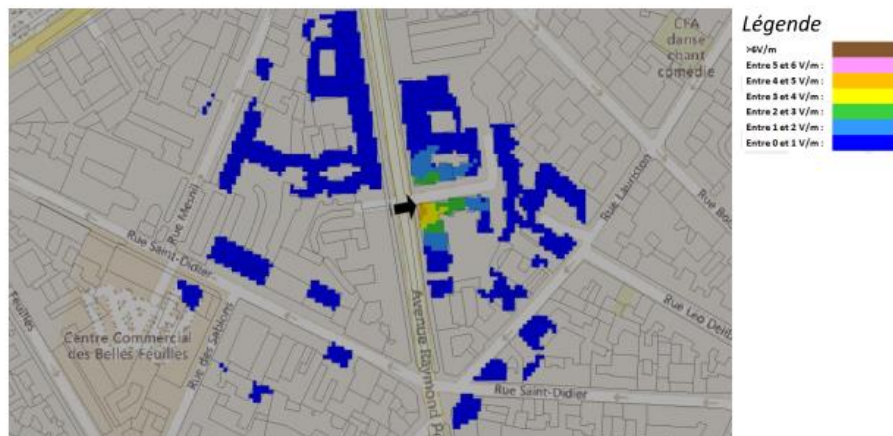
Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



Simulation et conformité au seuil de la Charte en 3G/4G/5G Faisceau fixe

a. Azimut 80°: antennes fixes

Pour les antennes à faisceau fixe orientées dans l'azimut 80°, le niveau maximal calculé est compris entre 4 et 5 V/m. La hauteur correspondante est de 25.5 m.



Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne à faisceau fixe:

	Azimut 80°	Azimut 270°
Niveau Maximal	entre 4 et 5 V/m	entre 2 et 3 V/m
Hauteur	25.5 m	28.5 m

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Simulation et conformité au Charte pour le 3500MHz (5G) Faisceau orientable

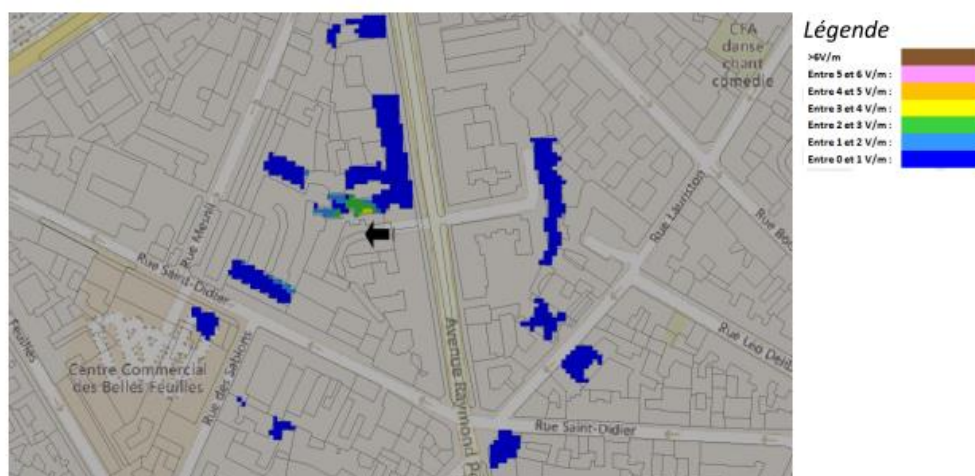
b. Azimut 80° : antennes à faisceau orientable

Pour les antennes à faisceau orientable dans l'azimut 80° , le niveau maximal calculé est compris entre 3 et 4 V/m. La hauteur correspondante est de 25.5 m.



d. Azimut 270°: antennes à faisceau orientable

Pour les antennes à faisceau orientable dans l'azimut 270°, le niveau maximal calculé est compris entre 3 et 4 V/m . La hauteur correspondante est de 28.5 m .



Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne à faisceaux orientables:

	Azimut 80°	Azimut 270°
Niveau Maximal	entre 3 et 4 V/m	entre 3 et 4 V/m
Hauteur	25.5 m	28.5 m

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Vue des Antennes Avant/Après

Etat avant :

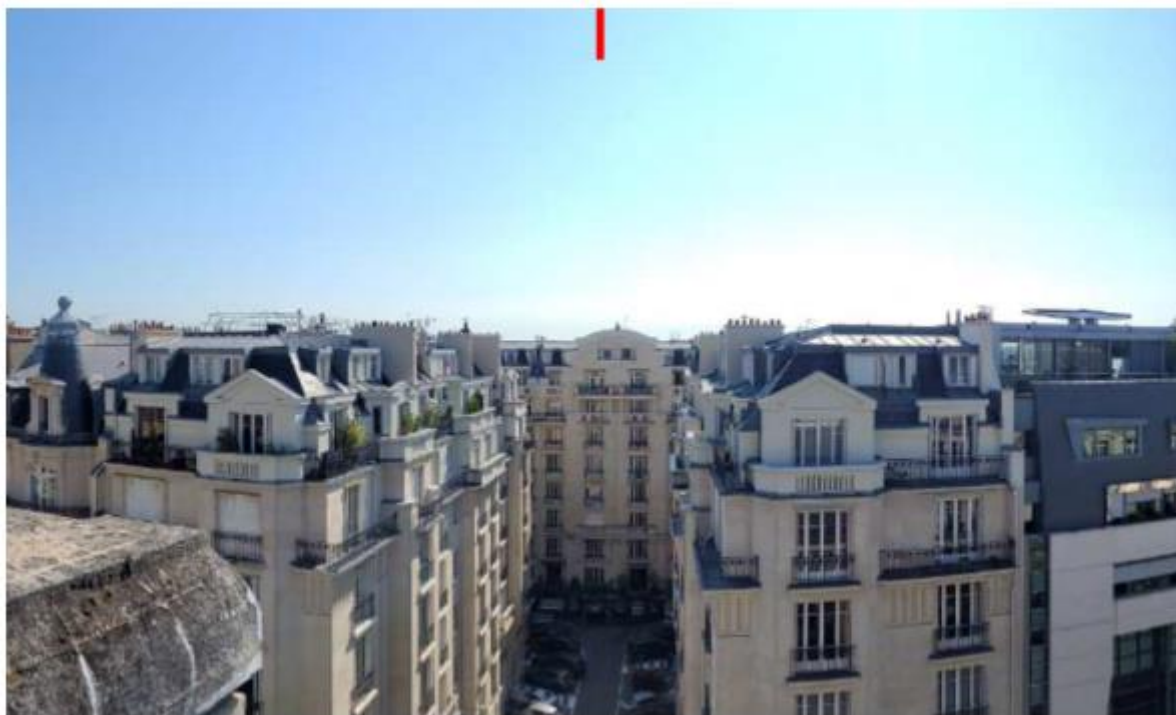


Etat du projet :



Vue des Azimuts

Azimut 80°



Azimut 270°

